



RAPPORT DE GESTION

POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2014

(Période de trois et six mois terminées le 31 décembre 2013)

Le 11 février 2014

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période des trois et six mois terminée le 31 décembre 2013, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2013.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes s'y afférentes de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014 ont été préparés avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf si indication au contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 11 février 2014. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf si indication au contraire.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réalisent. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisaient par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion. Pour une discussion plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la Notice annuelle de la Société, datée du 26 septembre 2013, qui se trouve sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2014 (« T2 2014 »)

- Produits de 16,8 M\$ au T2 2014, par rapport à 24,2 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013 (« T2 2013 »);
- Marge brute ajustée (excluant la dotation à l'amortissement) de 20,5 %, par rapport à 22,2 % au T2 2013;
- BAIIA de 0,9 M\$, par rapport à 3,1 M\$ au T2 2013;
- Perte nette de 1,5 M\$ au T2 2014, par rapport à une perte nette de 0,3 M\$ au T2 2013;
- 184 040 mètres forés au T2 2014, à la baisse par rapport aux 240 553 mètres au T2 2013
- Réduction de la dette de 2,1 M\$ au T2 2014.

Les résultats d'Orbit Garant pour le deuxième trimestre de l'exercice 2014 reflètent les conditions difficiles du marché qui perdurent dans l'industrie de forage de minerai, alors que plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage et que les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. Les activités de forage des clients d'Orbit Garant, au T2 2014 et des six premiers mois de l'exercice 2014, reflètent ces tendances globales du marché. La Société continue de contrôler ses coûts, ajuster sa main-d'œuvre et gérer ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster au niveau actuel des activités. La main-d'œuvre totale a été réduite de 31 % à environ 550 employés à la fin du T2 2014, par rapport à plus de 800 employés à la fin du T2 2013.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant gère un parc de 214 appareils de forage qui fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement à sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et pour des tiers (ce qui procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services de forage et d'équipements). Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas qu'ils soient effectués par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication) et International.

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2013 :

- Les services de forage spécialisés, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 50 % des produits totaux de la Société.
- Environ 73 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 27% sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent respectivement environ 62 % et 36 % des produits de la Société. Soudure Royale, la division manufacturière d'Orbit Garant, représente la tranche restante de 2 % des produits.
- Orbit Garant exerce ses activités principalement dans des pays stables, avec environ 93 % de ses produits qui ont été générés au Canada. La Société dispose aussi de sites d'exploitation et/ou de bureaux aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili (Amérique du Sud) et au Libéria (Afrique de l'Ouest). Environ 99% des

produits de la Société sont en dollars canadiens, ce qui lui assure un niveau élevé de stabilité en matière de devises.

- Environ 74 % des produits d'Orbit Garant proviennent de grandes et de moyennes sociétés minières. Aucun projet ne représente actuellement 10 % ou plus de l'ensemble des produits de la Société. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la principale société de forage de minerai au Canada. Pour l'atteindre, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale et en fournissant les meilleurs services de forage souterrain et en surface, les équipements et le personnel à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnels, spécialisés et géotechniques;
- Fabriquer des foreuses et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage, comme l'implantation de technologies et contrôles informatisés à laquelle participe actuellement la Société;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

Aperçu du secteur

Orbit Garant fournit des services de forage à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières: les grandes, les moyennes et les petites sociétés d'exploration. La demande de services de forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de métaux ferreux (fer) et non-ferreux (or et métaux de base). La vigueur de la demande dépend principalement du prix des métaux, ainsi que de la disponibilité, pour les sociétés minières, du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur ou les activités minières courantes.

Or

Les prix de l'or sont influencés par la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or, et dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. Suite à la hausse historique du prix de l'or depuis 10 ans qui a commencé en 2001 et a atteint un prix au comptant de 1 895 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or entra dans une période de baisse en 2013, en débutant l'année à environ 1 700 \$ US l'once et baissant à moins de 1 200 \$ US en fin d'année. Au moment de déposer ce document, le prix de l'or s'échangeait à un peu plus de 1 285 \$ US l'once.

Métaux de base

Les prix des métaux de base obtenus reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications en infrastructures, industrielles et manufacturières. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, les métaux primaires dans le secteur industriel, ont été volatils au cours de 2013. Au moment de déposer ce document, les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel étaient plus faibles qu'ils ne l'étaient il y a douze mois, alors que le prix du zinc a terminé l'année légèrement plus élevé. Le prix au comptant du cuivre, le métal de base largement considéré comme l'activité la plus sensible aux macroéconomiques, était approximativement 3,60 \$ US la livre il y a un an et s'échangeait à un peu plus de 3,20 \$ US la livre au moment de déposer ce document. Les prix au comptant pour chacun de ces métaux industriels primaires restent bien au-dessus de leur bas prix respectif d'il y a cinq ans.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. En tant que plus grand consommateur mondial d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande qui devrait doubler d'ici 2050. Au Canada, il y a eu une hausse récente dans les activités d'exploration dans la région de la fosse du Labrador au Québec et au Labrador, qui pourrait avoir une incidence sur l'offre future et les prix, alors que certains de ces projets entrent en production. Le prix au comptant du minerai de fer est affecté à court terme par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Les prix du minerai de fer ont été volatils tout au long de l'année 2013. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 120 \$ US la tonne. Même si les prix actuels du minerai de fer sont en dessous des niveaux de prix record de plus de 190 \$ US atteints en 2011, ils restent bien au-dessus des bas prix d'il y a cinq ans.

Intervenants du marché

La période des derniers douze à dix-huit mois a été un défi, pour les moyennes et petites sociétés d'exploration, ayant besoin de capitaux, ce qui a comme conséquence une réduction des budgets et le report des programmes d'exploration et de mise en valeur. De plus, la hausse des coûts de production de minerai, causée par des coûts opérationnels et de construction plus élevés, ainsi que de la baisse récente des prix des métaux, font aussi en sorte que les grandes sociétés minières revoient ou retardent leurs programmes d'exploration et d'expansion. Ces tendances devraient se poursuivre durant le premier semestre de 2014.

RÉSULTATS GLOBAUX

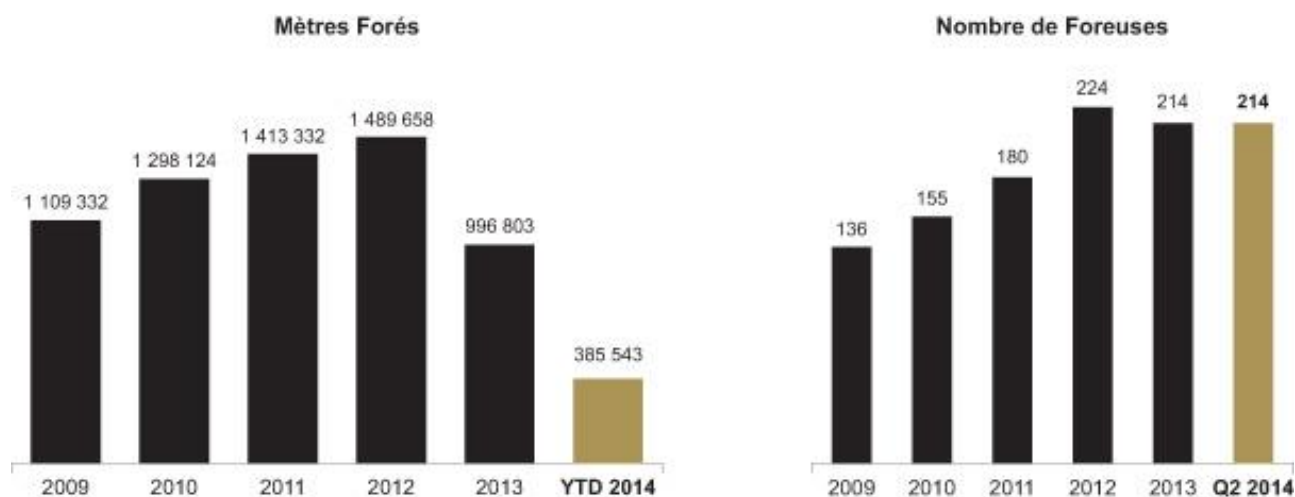
Résultats opérationnels du deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2013

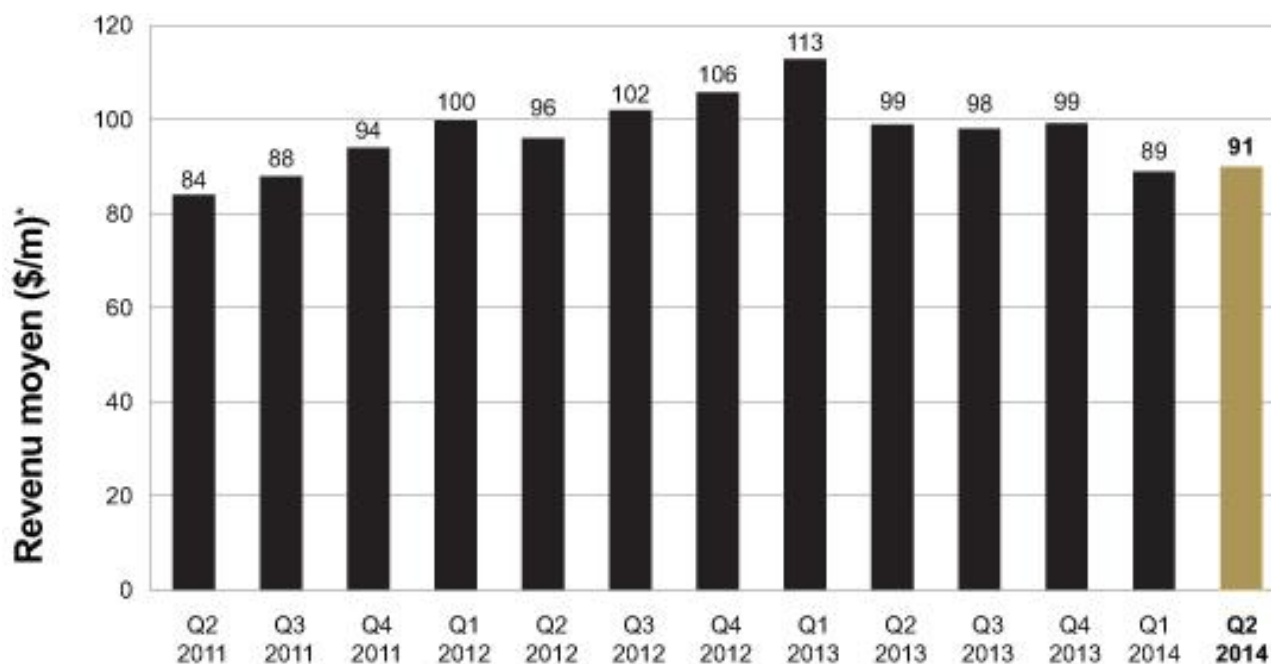
DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2014 2 ^e trimestre	Exercice 2013 2 ^e trimestre	Variation 2014 c. 2013	Variation (%)
Produits*	16,8	24,2	(7,4)	(30,4)
Bénéfice brut*	1,1	2,9	(1,7)	(59,9)
Marge brute (%)	6,8	11,9	-	(5,1)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	20,5	22,2	-	(1,7)
BAIIA* ⁽²⁾	0,9	3,1	(2,2)	(70,8)
Mètres forés	184 040	240 553	(56 513)	(23,5)
(Perte nette) résultat net *	(1,5)	(0,3)	(1,0)	
(Perte) résultat par action ordinaire – de base (\$)	(0,05)	(0,01)		
	– dilué (\$)	(0,05)	(0,01)	

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat avant intérêts, impôt et amortissements (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

Au cours du T2 2014, Orbit Garant a foré 184 040 mètres, une diminution de 23,5 % par rapport au 240 553 mètres forés au cours du T2 2013. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T2 2014 s'établissent à 90,61 \$, comparativement à 98,54 \$ pour le T2 2013. Le parc d'appareils de forage est demeuré stable à 214 foreuses avec la fabrication par Soudure Royale d'une nouvelle foreuse informatisée pour la Société et elle en a démantelé une. La Société a actuellement 19 foreuses informatisées.





* Nombres arrondis au dollar près.

ANALYSE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2014 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013

Produits tirés de contrats

Les produits du T2 2014 ont atteint 16,8 M\$, une diminution de 7,4 M\$ ou 30,4 %, de 24,2 M\$ au T2 2013. La diminution est principalement attribuable à la baisse du nombre de mètres forés, comme certains des clients de la Société ont suspendu ou réduit leurs activités de forage, ainsi qu'à des produits moyens plus faibles qui reflète la baisse de la demande de l'industrie des services de forage de minerais.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 15,3 M\$ au T2 2014, alors qu'ils se chiffraient à 21,6 M\$ au T2 2013, s'agissant d'une baisse de 6,3 M\$, ou 29,1 %. La diminution est principalement attribuable à la baisse des mètres forés au cours du trimestre et à des produits moyens plus bas par mètre foré.

Les produits des activités de forage internationales ont été de 1,5 M\$ au T2 2014, par rapport à 2,6 M\$ au T2 2013, soit une baisse de 1,1 M\$ ou 41,0 % attribuable à la diminution de la demande de services de forage.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T2 2014 a diminué à 1,1 M\$ par rapport à 2,9 M\$ au T2 2013. La marge brute pour le T2 2014 a diminué pour atteindre 6,8 %, par rapport à 11,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Conformément aux IFRS, la dotation à l'amortissement totalisant 2,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T2 2014, par rapport à 2,5 M\$ au T2 2013. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement, a diminué à 20,5 % au T2 2014 par rapport à 22,2 % au T2 2013. La baisse du bénéfice brut et de la marge brute est principalement attribuable à la réduction des mètres forés pour les projets au Canada et à l'international et des produits moyens plus bas par mètre foré.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs étaient de 3,1 M\$ (18,2 % des produits) au T2 2014, par rapport à 3,0 M\$ (12,3% des produits) au T2 2013. Un renversement d'une portion d'une contrepartie conditionnelle a réduit les frais généraux de 0,8 M\$ au T2 2013. Conformément aux IFRS, la dotation aux amortissements de 0,4 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T2 2014, par rapport à 0,7 M\$ au T2 2013.

Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, ont été de 2,6 M\$ (15,6 % des produits) au T2 2014 par rapport aux frais généraux et administratifs, excluant la dotation aux amortissements et le gain de 0,8 M\$ du renversement d'une portion d'une contrepartie conditionnelle, ont été de 3,0 M\$ (12,6 % des produits) au T2 2013.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA a été de 0,9 M\$ (5,4 % des produits) au T2 2014, par rapport à 3,1 M\$ (12,8 % des produits) au cours du deuxième trimestre de l'année précédente soit une baisse de 2,2 M\$, ou 70,8 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des produits tirés des activités de forage au Canada et à l'international.

Charges financières

Au cours du T2 2014, les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,2 M\$, par rapport à 0,3 M\$ au cours du T2 2013.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'économie d'impôt sur le résultat a été de 0,5 M\$ pour le T2 2014, par rapport à une économie d'impôt de 0,1 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, attribuable à la réduction du résultat net.

Résultat net (perte nette)

La perte nette de la Société pour le T2 2014 s'est chiffrée à 1,5 M\$, ou (0,05) \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué), par rapport à une perte nette de 0,3 M\$, ou (0,01) \$ par action ordinaire (un résultat de base et dilué), au T2 2013. La diminution des mètres forés, en raison de l'affaiblissement de la demande et les revenus moyens plus faibles par mètre foré, ont contribué à la perte nette de la Société pour les six premiers mois de l'exercice 2014.

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2013 PAR RAPPORT AUX SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2012

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	2013	2012	Variation	Variation (%)
Produits *	35,3	59,1	(23,8)	(40,2)
Marge brute *	3,1	9,8	(6,7)	(68,2)
Marge brute (%)	8,8	16,6	-	(7,8)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	22,1	24,9	-	(2,8)
BAIIA* ⁽²⁾	2,6	9,4	(6,8)	(72,5)
Mètres forés	385 543	545 386	(159 843)	(29,3)
Bénéfice net (perte nette) *	(2,6)	1,7	(4,1)	
Bénéfice net par action ordinaire - de base (\$)	(0,08)	0,05		
- dilué (\$)	(0,08)	0,05		

⁽¹⁾ Réflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat avant intérêts, impôt et amortissements (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

Produits tirés des contrats

Information sectorielle * (en millions de dollars)	Six mois terminés					
	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Produits (\$)	Marge brute (\$)	Marge brute (%)	Produits (\$)	Marge brute (\$)	Marge brute (%)
Forage au Canada *	33,0	3,3	9,9	53,9	9,7	17,9
Forage à l'international *	2,3	(0,2)	(6,6)	5,1	0,1	2,5
	35,3	3,1	8,8	59,1	9,8	16,6

Les produits ont totalisé 35,3 M\$ pour le semestre terminé le 31 décembre 2013, soit une baisse de 23,8 M\$ ou de 40,2 % par rapport à 59,1 M\$ comparables à la même période de l'exercice 2013. La diminution des produits des premiers six mois de l'exercice 2014 est le résultat de l'impact de la baisse des activités dans toutes les régions depuis le début de l'exercice 2013.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 33,0 M\$, une baisse de 20,9 M\$ ou de 38,8 % par rapport à 53,9 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à la faible demande pour les services de forage.

Le forage à l'international a généré des produits de 2,3 M\$ par rapport à 5,1 M\$, à la même période que l'an dernier, soit une baisse de 2,8 M\$ ou de 55,0 %. La diminution résultant de la faible demande pour les services de forage.

Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des six premiers mois de l'exercice 2014 a été de 3,1 M\$, soit une baisse de 6,7 M\$ ou de 68,2 % par rapport à 9,8 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La marge brute du premier semestre de l'exercice 2014 a été de 8,8 % par rapport à 16,6 % pour la même période de l'exercice 2013. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a diminué à 22,1 % pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, par rapport à une marge brute ajustée de 24,9 % à la même période de l'exercice précédent. La baisse de la marge brute est principalement attribuable à la diminution des mètres forés pour des projets au Canada et à l'international et la baisse des produits moyens par mètre foré en raison de l'augmentation des pressions concurrentielles.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs du semestre se terminant le 31 décembre 2013 ont été de 6,2 M\$ (17,5 % des produits) par rapport à 6,8 M\$ (11,4 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. Un gain non récurrent de 0,8 M\$ attribuable au reversement d'une portion d'une contrepartie conditionnelle au T2 2013, a réduit les frais généraux et administratifs de 0,8 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements de 0,9 M\$, ont été de 5,3 M\$ (14,9 % des revenus) pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, par rapport aux frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements de 1,5 M\$ et un gain de 0,8 M\$ lié à une radiation d'une portion d'une contrepartie conditionnelle de 6,1 M\$ (10,3 % des produits) à la même période de l'exercice précédent.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme au premier semestre se terminant le 31 décembre 2013 se sont élevés à 0,4 M\$ par rapport à 0,6 M\$ pour la période équivalente de l'exercice 2013.

Impôts sur le résultat (recouvré)

L'économie d'impôt sur le résultat s'est élevée à 0,8 M \$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, par rapport à une charge d'impôt sur le résultat de 0,6 M\$ pour la même période de l'exercice 2013. La diminution des impôts sur le résultat résulte de la perte nette de la Société.

Résultat net (perte nette)

La perte nette lors des six premiers mois se terminant le 31 décembre 2013, était de 2,6 M\$ ou (0,08) \$ par action ordinaire (de base et dilué), par rapport au résultat net de 1,7 M\$ ou 0,05 \$ par action (de base et dilué) lors de la même période de l'exercice précédent. La diminution des mètres forés, en raison de l'affaiblissement de la demande et les revenus moyens inférieurs au mètre foré, ont contribué à la perte nette de la Société pour les six premiers mois de l'exercice 2014.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 était de 2,6 M\$, par rapport à 9,4 M\$ de la même période l'an dernier, représentant une baisse de 6,8 M\$ ou 72,5 %. Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 représentait 7,3 % des produits, par rapport à 15,9 % des produits pour la même période pour l'exercice précédent.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2014		Exercice 2013				Exercice 2012		
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	
Produits tirés de contrats*	16,8	18,5	21,4	23,7	24,2	34,9	43,6	41,7	
Bénéfice brut*	1,1	2,0	2,3	3,4	2,9	6,9	7,7	10,0	
Marge brute (%)	6,8	10,7	10,6	14,5	11,9	19,8	17,7	23,9	
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	20,5	23,5	21,9	25,3	22,2	26,8	22,6	29,4	
(Perte nette) résultat net *	(1,5)	(1,1)	(27,6)	(0,6)	(0,3)	2,0	1,3	3,5	
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	- de base	(0,05)	(0,03)	(0,83)	(0,02)	(0,01)	0,06	0,04	0,10
	- dilué(e)	(0,05)	(0,03)	(0,83)	(0,02)	(0,01)	0,06	0,04	0,10

⁽¹⁾ Refflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

⁽²⁾ BAIIA = Résultat net avant intérêts, impôt et amortissements (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »).

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel, se sont chiffrés à 1,1 M\$ au cours du T2 2014, par rapport à 2,6 M\$ au cours du T2 2013.

L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a été de 1,5 M\$ pour le T2 2014, par rapport à une augmentation de 6,0 M\$ pour le T2 2013.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement principalement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se sont établis à 0,8 M\$ au T2 2014, par rapport à 3,3 M\$ au T2 2013.

Activités de financement

Au cours du T2 2014, la Société a remboursé un montant net de 2,1 M\$ de sa facilité de crédit renouvelable de 40,0 M\$ par rapport à un remboursement de 3,1 M\$ au T2 2013. Au 31 décembre 2013, la dette à long terme de la Société, incluant la partie à court terme, était de 10,4 M\$ par rapport à 14,8 M\$ au 30 juin 2013. La dette a été utilisée afin d'appuyer l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2013, le fonds de roulement de la Société était de 47,9 M\$, par rapport à 51,2 M\$ au 30 juin 2013. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie afin de répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités opérationnelles, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une facilité de crédit garantie renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ (la « facilité de crédit »). Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et fournira la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 31 décembre 2013, la Société avait utilisé 10,2 M\$ de cette facilité de crédit (14,4 M\$ au 30 juin 2013).

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que: fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs de la Société, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des parties liées, dépenses d'investissement et vente de certains actifs.

À la fin de décembre 2013, la Société respectait toutes les clauses de la convention de crédit.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 11 FÉVRIER 2014

Nombre d'actions ordinaires	33 276 519
Nombre d'options	3 832 500
Entièrement diluées	37 109 019

Le 27 novembre 2013, 682 500 options sur actions ont été accordées pour un prix de levée de 1,02 \$ par action.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables des IFRS décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les interprétations appliquées le 1^{er} juillet 2013, tel qu'il est décrit ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2013.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 11 février 2014.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES EN 2014

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2013 :

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, *États financiers individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des IFRS.

IFRS 7 - Instruments financiers - Informations à fournir

IFRS 7 a été modifiée pour inclure des obligations d'information qualitative et quantitative relativement aux montants bruts et nets comptabilisés dans les états financiers qui, a) font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière et, b) sont assujettis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou un accord similaire, même s'ils ne font pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière.

IAS 19 - Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.

IAS 27 - États financiers individuels, et IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IAS 27 et IAS 28 ont été modifiées et renommées pour qu'elles soient cohérentes avec la publication d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12.

L'International Accounting Standards Board a publié la série de modifications aux IFRS qui suit :

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée d'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et aux informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise. Cependant, l'*International Accounting Standards Board* a décidé de reporter provisoirement la date d'entrée en vigueur obligatoire de la norme et de ne pas fixer de nouvelle date avant que les exigences relatives à la dépréciation, au classement et à l'évaluation des instruments ne soient finalisées dans le cadre du projet Instruments financiers - Phase 1 : classement et évaluation.

IAS 32 - Instruments financiers – Présentation

IAS 32 a été modifiée afin de prévoir des éclaircissements sur l'application des règles pour compenser les actifs financiers et passifs financiers. Les notions suivantes sont précisées : un droit juridiquement exécutoire de compenser, l'application d'une réalisation simultanée ou de règlement, compensant un montant garanti et l'unité de la comptabilité pour l'application des obligations compensatoires. IAS 32 modifiée est applicable pour la période ouverte à compter du 1^{er} janvier 2014, et doit être appliquée rétrospectivement.

IAS 36 - Dépréciation d'actifs - Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers

IAS 36 a été modifiée afin d'établir les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. IAS 36 modifiée est applicable pour la période ouverte à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise.

IFRIC 21 - Prélèvements

L'interprétation IFRIC 21 examine comment une entité doit comptabiliser les prélèvements imposés par des gouvernements, qui ne sont pas des impôts sur le résultat, dans ses états financiers. L'interprétation IFRIC 21 est applicable pour la période ouverte à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

Mesures financières non définies par les IFRS

BAIIA

Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt et amortissements.

Marge brute ajustée Produits tirés de contrats moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	3 mois terminés le 31 déc. 2013	3 mois terminés le 31 déc. 2012	6 mois terminés le 31 déc. 2013	6 mois terminés le 31 déc. 2012
(Perte nette) résultat net	(1,5)	(0,3)	(2,6)	1,7
Charges financières	0,2	0,3	0,4	0,6
Charge d'impôt sur le résultat (recouvré)	(0,5)	(0,1)	(0,8)	0,6
Amortissements	2,7	3,2	5,6	6,5
BAIIA	0,9	3,1	2,6	9,4

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	3 mois terminés le 31 déc. 2013	3 mois terminés le 31 déc. 2012	6 mois terminés le 31 déc. 2013	6 mois terminés le 31 déc. 2012
Produits tirés de contrats	16,8	24,2	35,3	59,1
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	15,6	21,3	32,2	49,3
Moins l'amortissement	(2,3)	(2,5)	(4,7)	(4,9)
Charges directes	13,3	18,8	27,5	44,4
Bénéfice brut ajusté	3,5	5,4	7,8	14,7
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	20,5	22,2	22,1	24,9

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités opérationnelles et de son secteur industriel. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 26 septembre 2013, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats opérationnels de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats opérationnels de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 11 février 2014, M. Pierre Alexandre, vice-président de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Avec les prix des métaux de base et de l'or maintenant généralement à des niveaux inférieurs qu'il y a un an, plusieurs sociétés minières et d'exploration continuent d'exercer une retenue dans leurs programmes d'exploration et de mise en valeur. Certaines des grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage pour 2013. En même temps, les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de financement. La volatilité continue du prix de l'or a soulevé des préoccupations quant au fait que les producteurs d'or vont devoir ralentir les dépenses en reportant les nouveaux programmes d'immobilisations, en retardant le développement de nouveaux projets et en réduisant les dépenses discrétionnaires. Comme les prix des métaux ont augmenté ces dix dernières années, les coûts de production y compris la main-d'oeuvre, le matériel, les équipements et l'énergie ont augmenté de la même manière. Ces conditions de marché défavorables ont créé une surproduction à court terme de la capacité des services de forage sur le marché, qui à son tour a créé une pression à la

baisse sur les prix. La direction prévoit que ces conditions de marché continueront d'affecter négativement les taux d'utilisation d'Orbit Garant et des autres compagnies de forage à contrat et les marges brutes à court terme.

Malgré les défis actuels posés par le marché, la direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière demeure positive. Elle est d'avis que même si les conditions économiques mondiales peuvent influencer négativement les conditions du marché de temps en temps, la demande mondiale pour les métaux ferreux et non-ferreux, combinée à la baisse des réserves, permettra au final d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La demande croissante pour les minerais des pays en développement comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, fournit le plus grand potentiel de croissance à long terme. La Chine, la deuxième plus grande économie au monde, a une forte incidence sur la demande mondiale et le prix des métaux ferreux et non-ferreux. La rareté des nouvelles découvertes de gisements minéraux majeures, les pénuries de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels contribuent toutes aux contraintes d'approvisionnement.

À court terme, la direction continuera de maximiser la plus value pour les actionnaires en réduisant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant la productivité, en protégeant la situation de trésorerie de la Société et en continuant de maintenir les normes solides en santé et sécurité d'Orbit Garant. La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisé de la Société joueront un rôle plus grand important dans l'atteinte de ces objectifs, en permettant de réduire les coûts de main-d'œuvre et des consommables de forage minier, d'augmenter les taux de productivité dans les activités de forage et d'améliorer la sécurité en allant de l'avant. La Société prévoit maintenant compter environ 20 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisé d'ici la fin de l'exercice 2014. Le budget des dépenses d'investissement de la Société pour l'exercice 2014 est de 3,4 M\$, en baisse par rapport aux 9,3 M\$ de l'exercice 2013, ce qui reflète les efforts de gestion des coûts dictés par la demande actuelle du marché. Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et de gérer en conséquence son personnel, ses inventaires, ses dépenses d'investissement et son bilan financier. Forte de son bilan solide, Orbit Garant s'engage à poursuivre la valorisation des occasions de croissance au Canada et à l'international.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, il n'y a eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.